



Solidarité syndicale avec le mouvement social tunisien

Avec la centrale syndicale tunisienne UGTT, les organisations syndicales françaises CGT, Cfdt, FO, FSU, UNSA et Solidaires, dénoncent la politique répressive du gouvernement tunisien. Elles condamnent les tirs pour tuer de Thala, Kasserine et Ar-Reqab et dénoncent le raid qui a détruit les locaux de l'UGTT de Kasserine.

La vague de colère déclenchée il y a trois semaines à Sidi Bouzid par le suicide par le feu du jeune Mohamed Bouazizi exprime en Tunisie un vaste mouvement de revendications pour l'emploi et à une vie décente.

Le régime tunisien répond par la force et tue. Selon un bilan provisoire, quelque 50 personnes dans les villes de Kasserine et de Thala, sont mortes. A ce bilan, il faut ajouter les tués et blessés des autres régions, le comptage exact des victimes reste encore à établir.

L'armée vient hier de se déployer dans la capitale et les grandes villes et un couvre-feu est instauré. Devant une telle politique on peut craindre le pire.

Avec l'UGTT, les syndicats français appellent au retrait immédiat de l'armée des villes, la fin de l'Etat d'urgence qui touche certaines régions et la libération de tous les prisonniers.

Les six organisations françaises demandent, avec les syndicalistes tunisiens, que soient poursuivis et jugés tous ceux qui ont ouvert le feu sur les manifestants. Elles soutiennent la demande du Haut commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU pour une enquête transparente et crédible.

Les annonces actuelles du régime ne sont pas crédibles. Le gouvernement tunisien déclare libérer tous les détenus depuis le début du mouvement et procède dans le même temps à d'autres arrestations. Sans mesures significatives et engagements concrets, les promesses de créations d'emplois, les vagues reconnaissances de la corruption ou encore les changements de ministres ne sont que les manifestations d'un régime impuissant que cette crise remet en question.

Les organisations syndicales françaises se déclarent solidaires de la centrale syndicale tunisienne qui revendique un modèle de développement du pays répondant aux besoins essentiels de la population, fondé sur l'équilibre entre les régions et pour laquelle l'Etat et le secteur public doivent pleinement assurer leur fonction d'investisseurs.

Les travailleurs tunisiens revendiquent un droit à un emploi décent assurant un revenu stable permettant à chacun de subvenir à ses besoins et de disposer de garanties en cas de perte d'emploi. C'est pourquoi nous soutenons la demande de la centrale tunisienne de création d'une caisse d'assurance chômage.

Les organisations syndicales françaises se déclarent également solidaires des revendications des syndicalistes et du peuple tunisien qui aspirent à un régime démocratique, au respect des libertés publiques, de la presse et des médias, à l'indépendance de la justice et au respect des droits syndicaux, de manifester et de grève. Autant de droits bafoués par un régime à bout de souffle qui d'année en année a renforcé sa répression et son autoritarisme.

Les six organisations françaises tiennent aussi à exprimer leur indignation devant les déclarations de certains membres du gouvernement français soutenant le président Ben Ali, déniaient la nature autoritaire du régime tunisien ou encore optant pour une coopération avec les autorités tunisiennes pour le maintien de l'ordre.

Aussi, demandent-elles au gouvernement de cesser son soutien au régime policier de Ben Ali qui ne peut plus désormais recevoir la caution explicite ou implicite de gouvernements démocratiques.

Elles appellent aussi l'Union Européenne à exiger du gouvernement tunisien qu'il respecte la clause relative au respect de la démocratie et des droits humains et des libertés fondamentales de l'accord d'association avec la Tunisie. Il doit en être de même dans le cadre des négociations pour un partenariat avancé de l'Union européenne avec ce pays.

Elles appellent enfin les autorités françaises et européennes à exiger la libération et l'amnistie des prisonniers et des condamnés suite aux mouvements sociaux, dont ceux de 2008 dans le bassin minier de Gafsa.

Paris, le 13 janvier 2011